



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien aux enseignants du collège Solveig Anspach de Montreuil !

Question écrite n° 43886

Texte de la question

M. Alexis Corbière alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation du collège Solveig Anspach de Montreuil. Cet établissement compte près de 500 élèves, dont certains sont en internat au sein de l'établissement. Or depuis la rentrée 2021, le collège accumule de nombreux manquements qui ne font qu'aggraver les inégalités scolaires, déjà nombreuses, notamment en Seine-Saint-Denis. Cet établissement manque cruellement de moyens humains. Premièrement, il n'y a pas d'assistante sociale depuis près de deux ans et une centaine d'heures d'AESH sont aujourd'hui encore non pourvues. Deuxièmement, il faut rajouter à cela un nombre d'AED bien insuffisant. Enfin, pour un collège ayant en son sein un internat et accueillant autant d'élèves, il n'est pas normal qu'il n'y ait qu'un seul poste de CPE. Depuis la rentrée, les parents d'élèves et les professeurs ont demandé à plusieurs reprises aux services académiques des moyens supplémentaires notamment pour la vie scolaire, avec la création d'un poste de conseiller principal d'éducation en plus, un poste d'AED supplétif et le recrutement d'AESH afin que toutes les heures disponibles soient effectuées. Enfin, les parents et l'équipe pédagogique demandent à ce que le nombre d'élèves par classe n'excède pas 26. Sans réponse concrète des services académiques, les 24 et 25 janvier 2022, les professeurs se sont mobilisés pour être entendus : plus de 80 % de l'équipe enseignante était en grève, avec le soutien des parents d'élèves ! Cette mobilisation sera reconduite dans les prochains jours. Partout en Seine-Saint-Denis, les équipes enseignantes ne cessent d'alerter sur les baisses de dotations horaires globales qui vont frapper de nombreux établissements à la rentrée prochaine. Il semble que les engagements du Premier ministre à prendre en compte la réalité sociale de ce département ne soient une fois de plus qu'un effet d'annonce, sans action concrète pour mettre fin aux manques matériels et humains auxquels sont confrontés les établissements scolaires. Il l'interroge donc sur les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour rattraper en urgence les inégalités qui accablent l'enseignement public, notamment en Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43886

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 597

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)